

OUVERTURE DE POSTES À L'INTERNE ET À L'EXTERNE

(2 postes offerts)

Ouvriers-opérateurs (hiver)

Supérieur immédiat :	Directeur des travaux publics
Lieu de travail :	Garage municipal de Percé
Début de l'emploi :	Dès que possible
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (hiver), 40 heures/semaine Variable, alternance : quart de jour / quart de nuit

La Ville de Percé est à la recherche de personnes pour occuper **deux (2) postes** d'ouvriers-opérateurs (hiver). Les personnes choisies à ces postes devront pouvoir exécuter les tâches suivantes :

Principales tâches et responsabilités :

- Exécuter les travaux relatifs à l'entretien des propriétés municipales;
- Conduire un camion de déneigement ou de la machinerie lourde
- Utiliser avec précaution les équipements qui lui sont confiés;
- Procéder aux vérifications de sécurité et aux inspections avant le départ et en cours de trajet;
- Respecter les codes et/ou règlements de sécurité et de la circulation;
- Signaler immédiatement à son supérieur toute anomalie;
- Compléter les rapports exigés par l'employeur;
- Exécuter diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collaborer à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics;
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché :

- Avoir complété son secondaire V;
- Posséder un permis de conduire de classe 3, valide au Québec, et un permis de conduire de classe 1 ou s'engager à l'obtenir;
- Expérience minimale de 3 ans à titre de chauffeur de camion (avec références);
- Expérience en mécanique de base de véhicules lourds;
- Avoir la preuve que le cours de conduite de véhicules lourds a été complété avec succès;
- Avoir la preuve que le cours de sécurité sur les chantiers de construction a été complété avec succès;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Endurance au travail physique;
- Flexible, dynamique et travailleur.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Seuls les candidats possédant le profil recherché seront contactés. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 9 décembre 2022 à 11 h 00**, à l'attention du directeur général au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Fait à Percé, ce 21 novembre 2022.